

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE

I – PAIEMENT

L'intégralité de la prestation est à régler **au plus tard 7 jours avant le début du séjour**.

Pour une réservation prise moins de 8 jours avant la date du début de la prestation, le paiement total est effectué en un seul règlement.

Pour une réservation prise entre 8 et 29 jours avant la date du début du séjour, le règlement s'effectue par un acompte de 50%, puis par un paiement équivalent au solde. Pour une réservation prise plus de 30 jours avant la date du début du séjour, le règlement s'effectue par un acompte de 30%, puis par un paiement équivalent au solde.

La réservation devient ferme et définitive à réception de l'acompte.

II – PRIX

Les prix comprennent la location avec les serviettes et le linge de lit pour le début du séjour ainsi que l'accès au SPA.

Les prix indiqués n'incluent pas le renouvellement de serviettes et linge en cours de séjour sont révisables à tous moments en cas de modifications économiques et s'entendent en euros.

III – MOYENS DE PAIEMENT

Le paiement peut se faire en ligne directement sur notre site, sur le site de l'office de tourisme de Montbrison, sur Airbnb. Vous pouvez également nous appeler et que ce soit nous qui enregistrons votre paiement sur la plateforme.

Un virement peut également être fait sur notre IBAN et BIC.

III – ARRIVEE - DEPART

Le client doit se présenter le jour précisé sur le présent contrat. Les arrivées se font à 16 h et les départs avant 11 h.

Pour les séjours à la semaine ; les séjours week-ends vont du vendredi 16h au dimanche 11h.

En cas d'arrivée avancée, tardive ou différée, le client doit prévenir le prestataire.

IV – UTILISATION DES LIEUX

Le locataire devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination des lieux.

V – CAPACITE

Le présent contrat est établi pour une capacité maximum de 7 personnes. Si le nombre de locataires dépasse la capacité d'accueil, le propriétaire peut refuser les personnes supplémentaires.

VI - FRAIS D'ANNULATION

En cas d'annulation du client, les frais suivants seront retenus en fonction de la date d'annulation par rapport à la date de début du séjour.

- A + de 30 jours Frais de dossier de 0 €

- De 30 à 21 jours 0% du séjour

- De 20 à 8 jours 30 % du séjour

- De 7 à 2 jours 50% du séjour

- Moins de 2 jours et non présentation 50 % du séjour

La date de prise en compte de l'annulation sera celle du jour où le propriétaire sera prévenu par mail ou par téléphone.

VII - DEPOT DE GARANTIE OU CAUTION

A l'arrivée du client, un dépôt de garantie dont le montant est indiqué dans la fiche descriptive de la location du présent contrat, sera demandé par le prestataire. Après l'établissement contradictoire de l'état des lieux de sortie, ce dépôt est restitué, déduction faite du coût de remise en état des lieux si des dégradations étaient constatées.

En cas de départ anticipé (antérieur à l'heure mentionnée sur la fiche descriptive) empêchant l'établissement de l'état des lieux le jour même du départ du client, le dépôt de garantie est renvoyé par le prestataire dans un délai n'excédant pas quinze jours.

VIII - MODIFICATIONS PAR LE CLIENT

En cas d'arrivée tardive, de départ prématuré, de réduction du nombre de personnes par rapport au dossier initial, aucun remboursement ne sera effectué. Le prestataire n'est pas tenu de recevoir une personne non inscrite.

IX - MODIFICATION OU ANNULATION DE LA PART DU PROPRIETAIRE

Dans le cas où la prestation réservée par le client devrait être modifiée ou annulée par le propriétaire du fait de tiers défaillants, de circonstances extérieures ou de cas de forces majeures, le propriétaire s'efforcera de proposer au client une prestation de remplacement présentant les caractéristiques les plus semblables possibles à la prestation initialement réservée. A réception de l'avis, le client pourra par retour de courrier soit mettre fin à la réservation soit accepter la prestation modifiée.

En cas d'annulation, le jour même de la prestation, pour cause de force majeure, le client se verra remboursé de la partie correspondant à la prestation annulée dans un délai de 30 jours.

X - ASSURANCES

Le client est responsable de tous dommages survenant de son fait. Il est invité à souscrire un contrat d'assurance type villégiature pour ces différents risques et doit au minimum être protégé par son assurance responsabilité civile. Le prix n'inclue pas les assurances : annulation, assistance et rapatriement.

XI - CLAUSES ATTRIBUTIVES DE COMPETENCES

Tout litige sera soumis au droit français, le tribunal compétent sera celui sis dans la juridiction de Montbrison.